



Dossier de presse

Budget 2017

Une Ville à l'équilibre proche de ses habitants

Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Philippe Close, Echevin des Finances

Alain Courtois, Premier Echevin

L'année 2016 qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile pour la Ville de Bruxelles.

Comme vous le savez, notre économie (et pas seulement) a été touchée de plein fouet et de manière très directe ! Tourisme, commerce,... ce sont les secteurs clés de la Ville qui ont été refroidis.

Malgré ce contexte socio-économique particulièrement difficile, La Ville de Bruxelles est fière de présenter un budget en équilibre qui continue à investir dans ses politiques de proximité. Notre volonté est d'apporter des réponses concrètes aux citoyens.

Ce budget en équilibre a donc demandé des arbitrages sévères afin de préserver nos choix d'investissements ambitieux, pour le développement de la Ville et de ses infrastructures publiques.

La Ville de Bruxelles prouve plus que jamais une maîtrise responsable et transparente de son budget 2017.

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2017

Le budget 2017 illustre la volonté de notre politique à la Ville : un espace urbain proche de ses habitants. Une ville où le bien être des habitants se traduit dans les infrastructures et les politiques développée par le Collège. Une ville où chaque quartier bénéficie d'équipement collectif de proximité.

Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, « boucler un budget en équilibre est un exercice difficile mais nous sommes fiers d'y être une fois encore parvenu. Pour le Collège , il était essentiel d'assurer une gestion continue et responsable des politiques actuellement menées et de poursuivre les investissements pour continuer à dynamiser l'espace public et la vie des Bruxellois. Les grands projets de la Ville pourront bénéficier aux générations présentes et futures.»

Avec la construction de deux nouvelles crèches et l'extension d'une école maternelle, c'est une attention particulière qui est à nouveau donnée à l'accueil de la petite enfance. Une attention nouvelle est consacrée à l'engagement environnemental de la Ville avec la création d'une enveloppe budgétaire pour la réalisation de son Plan Climat. Cet investissement permettra à la Ville de continuer à diminuer ses émissions de CO2.

L'investissement dans le bien-être au travail des agents de la Ville se poursuit avec le projet Brucity et la suite des travaux d'isolation du parc immobilier de la Ville. Nous avons également dégagé un budget de 600.000€ pour la création d'une équipe de nuit de Gardiens de la Paix.

Le budget de la Ville continue donc d'**investir prioritairement dans le développement et la rénovation d'infrastructures collectives** telles que les crèches, les écoles et les salles communautaires et sportives ainsi que dans le développement de services aux citoyens, via les services de propreté, l'entretien des espaces publics ou encore le déploiement des services décentralisés...

« La Ville de Bruxelles gère les moyens publics avec rigueur et pertinence. Nous avons su maintenir une importante capacité d'investissement que nous mettons à profit pour faire face aux défis démographiques. Notre objectif est de rendre la Ville à nos habitants en améliorant l'accessibilité des services de proximité (écoles, crèches etc). Nous souhaitons garantir dans chaque quartier une proximité du commerce de proximité, des équipements tels que les écoles et lieux d'accueil de la petite enfance, des espaces publics et des espaces verts de qualité, et ce afin de développer de la convivialité dans tous les quartiers de la Ville de Bruxelles» » commente **Philippe Close, Echevin en charge des Finances.**

La Ville n'augmente pas les impôts additionnels qui touchent directement les ménages. Ils profiteront directement de la réforme fiscale régionale dont l'objectif est de préserver, protéger et stabiliser nos habitants mais aussi rendre notre région attractive. Remarquons que le **taux de l'additionnel à l'impôt sur les personnes physiques** est l'un des **plus faibles de la Région de Bruxelles-Capitale**. Le Collège s'est en effet engagé, une fois de plus, à verrouiller à 6% le montant de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques.

C'est aussi par cette politique fiscale favorable aux habitants que nous montrons notre volonté de conserver une classe moyenne sur notre territoire.

Le budget 2017 de la Ville de Bruxelles est en équilibre grâce à un savant mélange d'arbitrage dans nos dépenses mais qui préserve toujours nos choix d'investissements ambitieux, pour le développement de la Ville et de ses infrastructures publiques.

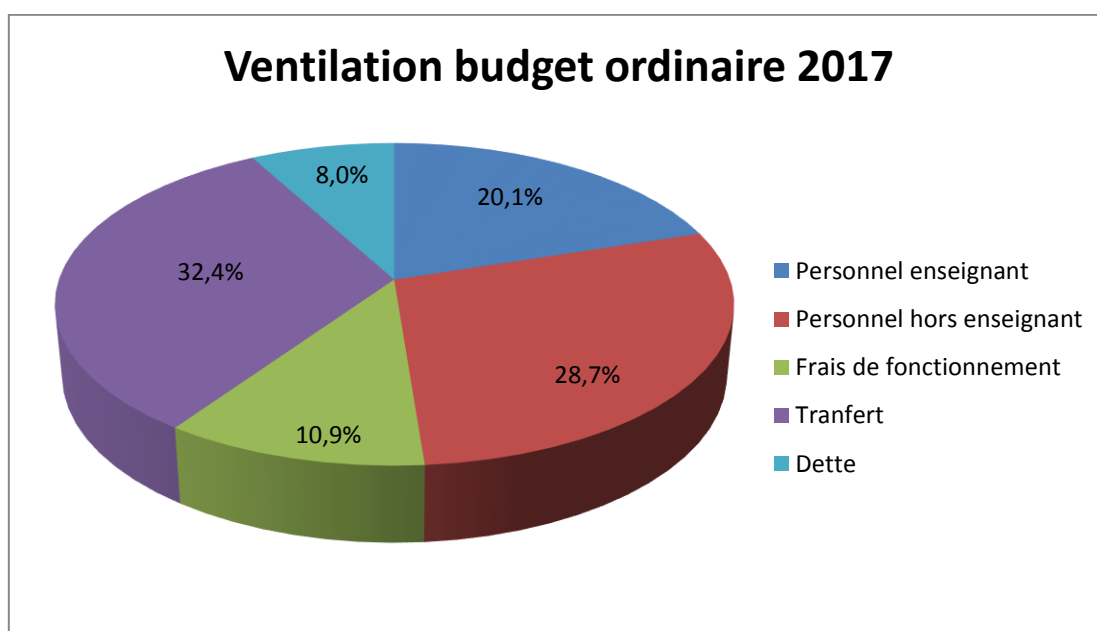
A - BUDGET ORDINAIRE 2017

Dépenses : 770.566.013,92

recettes : 770.496.013.92 €

Boni : 70.000 €

Les dépenses ordinaires 2017



RUBRIQUES	BUDGET 2016 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2017	%
Personnel	369.782.450,35	48,24%	375.734.292,44	48,77%
<i>Personnel dont pour le personnel enseignant subv.</i>	153.116.000,00	19,97%	154.650.000,00	20,07%
<i>Personnel hormis personnel enseignant</i>	216.666.450,35	28,26%	221.084.292,44	28,69%
Frais de fonctionnement	83.864.041,36	10,94%	84.036.969,10	10,91%
Transferts	244.323.439,60	31,87%	249.282.079,43	32,35%
<i>dont pour la Zone de Police</i>	114.525.989,00	14,94%	114.600.000,00	14,87%
<i>dont dotation Cpas</i>	63.470.600,00	8,28%	67.245.800,00	8,73%
<i>Autres transferts</i>	66.326.850,60	8,65%	67.436.279,43	8,75%
Dette	67.655.449,99	8,83%	61.442.672,95	7,97%
Prélèvements	1.000.000,00	0,13%	0,00	0,00%
<i>Autres transferts</i>				
Total	766.625.381,30	100,00%	770.496.013,92	100,00%

Les dépenses budgétées en 2017 augmentent de 0.5 % par rapport au budget 2016. Un effort constant est consenti chaque année afin de maîtriser les dépenses de la Ville de Bruxelles.

Des arbitrages budgétaires ont dû être opérés au niveau de toutes les catégories de dépenses afin d'aboutir à ce résultat. Nous avons ainsi limité fortement l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

L'objectif primordial du Collège est avant tout de conserver l'emploi public.

« En cette période de crise, le secteur public a plus que jamais un rôle à jouer pour préserver l'emploi. La Ville de Bruxelles est, avec plus de 8.000 employés¹, le deuxième plus grand employeur en Région bruxelloise » a tenu à rappeler **Philippe Close**, qui est également **Echevin en charge du Personnel**. *« L'année 2017 verra l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel qui allie modernisation de la fonction publique et l'amélioration du fonctionnement de l'administration pour le citoyen. »*

Le Collège a également à cœur de contribuer aux divers leviers d'emplois créés pas la Région pour offrir une première expérience professionnelle aux jeunes. Ainsi, nous nous inscrivons pleinement dans l'offre d'emploi sous garantie-jeunes, contrat d'insertion,...

¹ en ce compris le personnel enseignant de la Ville mais en dehors du personnel de police, du CPAS, des ASBL communales.

Les dépenses de personnel représentent toujours près de la moitié des dépenses totales, soit plus de 375 millions d'euros. La proportion des dépenses en personnel sur les dépenses totale de la Ville est quasiment constante au fil des années.

Les **frais de fonctionnement** ont été comprimés au maximum. Ils augmentent très légèrement de 0,2% et conservent ainsi une part faible dans la masse totale, 10,91%.

Ce sont essentiellement les dépenses obligatoires qui ont augmenté, telles que les assurances, les contrats d'entretien, le gardiennage, ...

Un réel effort budgétaire a donc été entrepris sur ces dépenses pour mieux correspondre à la réalité des besoins.

L'accueil des 0 à 18 ans reste une priorité pour la Ville, avec une dépense ordinaire de plus de 50 millions. Le Collège voit en l'éducation une opportunité de remettre la qualité de la prise en charge des enfants et les mêmes chances pour tous au centre des préoccupations.

La prévention : Un travail sur le vivre ensemble. L'asbl BRAVVO est dotée de 17 millions d'euros soit une augmentation de 13,3% par rapport à 2016 afin de créer notamment une équipe de nuit de Gardiens de la Paix.

« Depuis sa création en 2004, BRAVVO œuvre au quotidien pour la qualité de vie des Bruxellois et pour une émancipation à la citoyenneté active », précise

Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

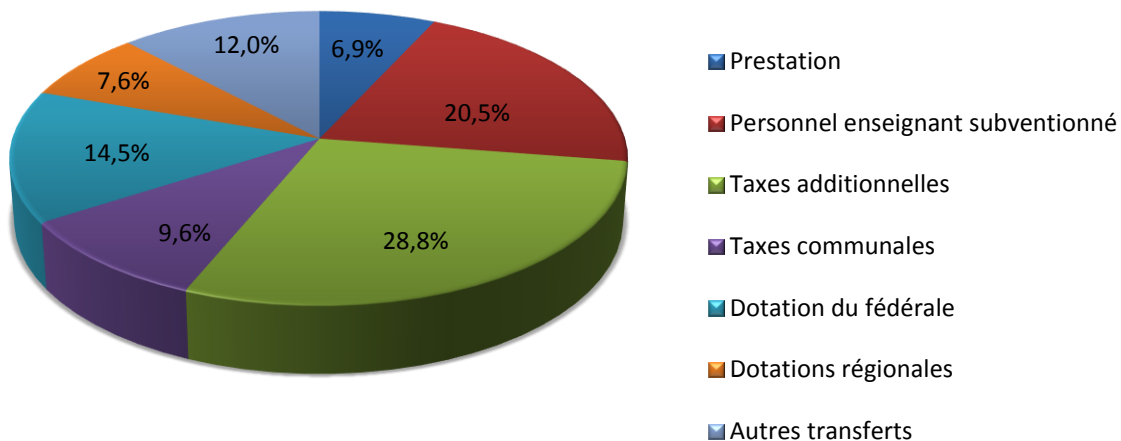
Les **dépenses de transfert** représentent 32,4% des dépenses totales, soit 249,3 millions d'euros dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (114,6 millions) et plus du quart en dotation au CPAS (67,2 millions). Cette année la Dotation pour le CPAS a connu une hausse de près de 6% liée essentiellement à la hausse des demandes d'allocation, à l'indexation et au coût des pensions.

La Ville de Bruxelles prend également en charge le coût de la dette du CPAS dans le cadre de son plan Maison de repos, pour un montant de 1.5 million d'euros.

Par cette politique, le Collège a montré qu'il s'investit pleinement dans les politiques sociales sur son territoire mais également qu'il soutient le plan de rénovation de nos maisons de repos. Nos aînés pourront ainsi profiter de lieux modernisés et accessibles à tous.

Les Recettes ordinaires 2017

Ventilation recettes ordinaires



RUBRIQUES	BUDGET 2016 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2017	%
Total des Recettes de Prestations	50.973.659,15	6,65%	51.840.524,82	6,73%
<i>dont pour la redevance voirie</i>	10.100.000,00	1,32%	10.300.000,00	1,34%
<i>dont pour les horodateurs</i>	17.050.000,00	2,22%	17.050.000,00	2,21%
<i>dont pour les autres recettes de prestations</i>	23.823.659,15	3,11%	24.490.524,82	3,18%
Total des recettes de Transferts	696.806.045,86	90,89%	700.962.214,31	90,97%
<i>dont pour le personnel enseignant subventionné.</i>	153.116.000,00	19,97%	154.650.000,00	20,07%
<i>dont pour les taxes additionnelles</i>	213.053.631,96	27,79%	217.107.427,32	28,18%
<i>dont pour les taxes communales</i>	73.557.052,00	9,59%	72.551.652,00	9,42%
<i>dont pour la dotation fédérale</i>	109.000.000,00	14,22%	109.000.000,00	14,15%
<i>dont pour les dotations générales régionales</i>	52.951.726,00	6,91%	57.243.653,00	7,43%
<i>dont pour les autres recettes de transferts</i>	95.127.635,90	12,41%	90.409.481,99	11,73%
Total de recettes de Dette	16.708.372,80	2,18%	14.533.186,80	1,89%
<i>dont pour les dividendes gaz - électricité</i>	16.285.186,00	2,12%	14.210.000,00	1,84%
<i>dont pour les autres recettes de dette</i>	423.186,80	0,06%	323.186,80	0,04%
Total des recettes de Prélèvements	2.179.981,57	0,28%	3.230.087,99	0,42%
Total	766.668.059,38	100,00%	770.566.013,92	100,00%

Les **recettes courantes** connaissent une très légère augmentation, en lien avec les dépenses, de 0,37% par rapport au budget modifié 2016.

Les moyens financiers de la Ville se structurent autour de trois grandes catégories :

- les recettes fiscales (c.à.d. les contributions des ménages et des entreprises)
- les fonds et les subsides reçus (donc les moyens financiers provenant des autorités supérieures et autres autorités)
- les ressources propres de la Ville (les recettes de prestations, les dividendes, les intérêts ...)

Les **recettes fiscales** constituent toujours la principale source de financement de la Ville, soit un montant de 289,7 millions d'euros, ce qui représente \pm 38 % des recettes totales.

Environ 3/4 des recettes fiscales proviennent de trois taxes additionnelles (PRI, IPP et circulation) et 1/4 des recettes fiscales proviennent des taxes communales.

« En tant qu'Echevin des finances, j'ai décidé malgré la prévision d'inflation de ne pas prévoir de calculs d'index automatique dans les règlements taxes de la Ville de Bruxelles. », précise **Philippe Close**.

Dans une optique de **continuité** avec la politique régionale, la Ville souhaite plus que jamais maintenir un taux de taxation du revenu de l'emploi au plus bas (additionnel à l'IPP).

Il est à noter que le manque d'informations chiffrées du fédéral quant aux recettes IPP – PRI pose problème. Les communes reçoivent du Fédéral une somme au titre des additionnels sans information sur l'année à laquelle la recette se rapporte. Il est donc toujours plus difficile pour les communes d'établir leurs budgets et comptes, et cela dure depuis trop longtemps.

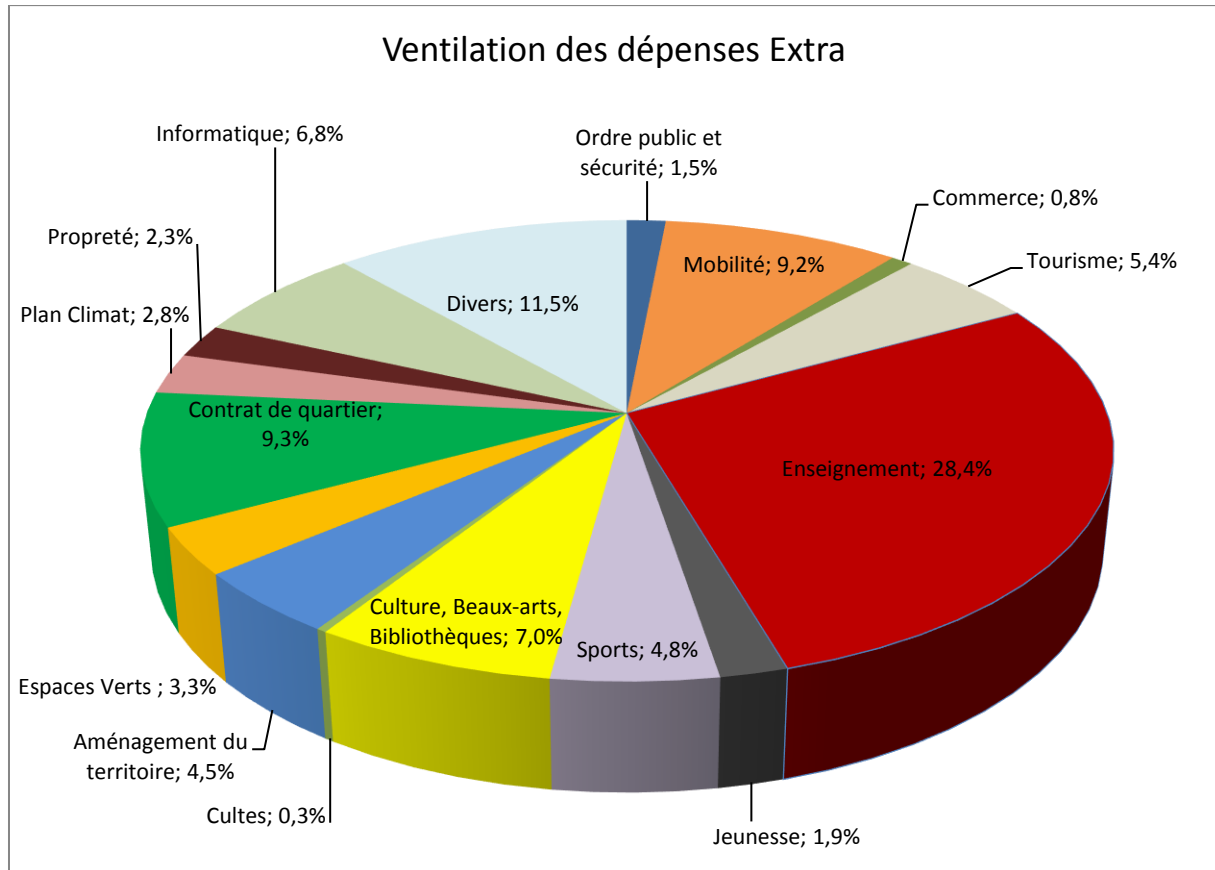
La Région doit concrétiser cette Administration fiscale. Cette administration est indispensable afin d'aboutir à un calcul plus précis des impôts régionaux, à un enrôlement plus rapide, à une meilleure perception et à une gestion principalement régionale des contentieux.

La Ville de Bruxelles est particulièrement intéressée de participer activement à sa réalisation.

La Ville tient à saluer les efforts financiers de la Région au profit des communes d'année en année. Les transferts régionaux atteindront cette année 7% des recettes totales.

B - BUDGET EXTRAORDINAIRE 2017

Les dépenses



Au budget 2017, les dépenses du service extraordinaire sont inscrites pour un montant total de 120.551.735,59 €.

Les recettes prévues en désinvestissements et en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités et en prélèvements sont de 54.452.173,59 €, ce qui porte la charge nette du budget extra à 66.099.562,00 €.

Le budget d'investissements 2017 prévoit entre autres, les projets suivants :

1. **Tourisme et image de la Ville** : 2,7 millions d'euros dont la rénovation de la Bourse et les derniers aménagements du nouveau bâtiment MAD, projets en collaboration avec la région et le FEDER.

« Le grand projet de rénovation de la Bourse va entrer dans sa phase concrétisation avec le dépôt du permis d'urbanisme au printemps 2017. L'objectif de cette rénovation est que les Bruxellois réinvestissent ce bâtiment qui leur a été longtemps fermé.

Quant au nouveau siège de MAD Brussels, celui-ci ouvrira ses portes en mars 2017 au cœur du quartier de la mode et de la création bruxelloise (Place du vieux marché au grain). MAD Brussels sera une vitrine des designers et des créateurs belges et bruxellois. Ceci en droite ligne avec les missions intrinsèques de MAD Brussels: soutenir et promouvoir les secteurs de la mode et du design bruxellois.», commente **Philippe Close, Echevin du tourisme.**

2. **Accueil 0 à 18 ans** : 2017 verra aboutir plusieurs projets : L'extension de l'école maternelle Cogge, la nouvelle crèche Reine, l'extension de l'Institut De Mot-Couvreur. De nouvelles réalisations sont également lancées pour répondre aux besoins de la population en constante augmentation : la construction de deux nouvelles crèches dans le nord de la Ville.

En 2017, la Ville aura créé 32 places pour les crèches et 408 pour les écoles

« *Nous veillerons également à poursuivre l'entretien des bâtiments existants pour garantir un accueil de qualité qui répond aux besoins pédagogiques des équipes.* » se réjouit **Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse & de la Petite Enfance.**

Depuis 2012 cela représente une création de 2632 places dans les écoles et 469 places ouvertes pour les crèches. Sachant que 1130 places seront encore créées dans les années à venir (budget engagé).

- 3. Sport:** « *Nous avons souhaité améliorer l'accueil et la qualité de nos infrastructures sportives. À titre d'exemple, un tout nouveau terrain synthétique sera construit au Centre sportif Croix de Guerre (Neder-Over-Heembeek), tandis que de nouveaux vestiaires et sanitaires seront aménagés au Complexe sportif du Petit Chemin Vert, également à Neder-Over-Heembeek. Une étude sera également lancée dans le but de construire une nouvelle salle omnisports, dédiée principalement aux sports de balles et pouvant accueillir de 2.500 à 3.000 spectateurs. Celle-ci pourrait trouver place sur un terrain faisant face au Palais 12, juste derrière le Trade Mart.* » commente **Alain Courtois, Premier échevin en charge de l'Etat civil, de la Démographie, des Sports, des Cultes, de la Famille et des Seniors.**

Pour ce qui est de nos seniors, ils pourront bientôt bénéficier de nouveaux locaux, rue Van Artevelde d'une part (centre-ville) et à La Rotonde-Logexpo

d'autre part (Laeken). De quoi accueillir nos aînés dans des lieux modernes, confortables et adaptés à la mobilité de tout un chacun.

4. **Voiries** : « *Cette année, le piétonnier est au cœur de notre projet. Nous avons attribué 500.000 euros pour la rénovation des voiries* », commente Els Ampe, Echevine des travaux publics.

5. **Urbanisme et patrimoine** : En matière d'Urbanisme, les principaux projets pour l'année 2017 sont la restauration des quatre tourelles de l'Hôtel de Ville, le nouveau centre administratif, la restauration des grilles du square Frère Orban, la cellule Planification travaillera sur la modification du PPAS Hélipor. Pour les boulevards du Centre : mise en place de primes pour la rénovation des façades qui bordent le réaménagement du piétonnier. Les travaux sur la voirie et les façades de l'impasse Sainte-Pétronille, la mise en place de primes aux accès séparés.

« Le département de l'Urbanisme poursuit les projets tels que le réaménagement de la rue Neuve et de l'Ilot sacré. Cette sélection des dossiers principaux pour 2017 illustre la volonté du Département de l'Urbanisme de contribuer quotidiennement à l'embellissement de la Ville. »,

commente **Geoffroy Coomans de Brachène, Echevin de l'Urbanisme et du Patrimoine chargé de la Centrale d'Achat.**

6. Propreté : la politique du Collège se concentre sur la poursuite et le renforcement des politiques de balayage et de lutte contre les dépôts clandestins, les graffitis, les déjections canines et autres incivilités. *« J'ai débloqué un budget pour renforcer les équipes dans les quartiers d'une part et investir dans du matériel électrique moderne adapté au centre-ville et à ses nouveaux aménagements d'autre part »* explique **Karine Lalieux, Echevine de la propreté publique.**

7. Bruxelles, Ville numérique : **Mohamed Ouriaghli, Echevin de l'Informatique,** se veut résolument ambitieux pour que l'outil informatique bénéficie directement au citoyen : *« les 4,5 millions affectés dans le budget extraordinaire se révèlent essentiels pour développer nos nouvelles technologies, à l'instar de la mise en œuvre de la phase 2 du e-guichet. Ces moyens financiers permettront aussi de rendre l'administration plus performante en modernisant la téléphonie, en améliorant la transmission d'informations via une plateforme transversale, et en réussissant l'indispensable transition vers une dématérialisation des documents et processus administratifs, et ce, en vue du déménagement du centre*

administratif ». Le schéma directeur informatique sera par ailleurs présenté début 2017.

8. Culture : Du côté de la Culture, d'ambitieux projets vont voir le jour comme l'ouverture de la Garde-Robe Manneken Pis le 4 février prochain et du Vaux-Hall, dont les travaux se terminent, qui accueillera prochainement des activités culturelles. « *2 millions ont également été dégagés pour cofinancer les travaux de l'ancienne gare de Laeken, gérée par le Centre culturel Bruxelles-Nord* », commente **l'Echevine de la Culture, Karine Lalieux**.

9. Plan isolation : près de 2,1 millions d'euros sont inscrits pour développer à la fois la 3^{ème} phase du plan énergie reprenant des investissements dans le monitoring, l'isolation des bâtiments de la Ville de Bruxelles et le développement de projets-pilote photovoltaïques, auxquels s'ajoute le financement d'une première phase d'actions-pilote de transition et d'atténuation.

10. Espaces verts : plus d'1,3 million d'euros seront consacrés aux services Espaces Verts, Aires de jeux et Cimetières sur le territoire de la Ville de Bruxelles, dont près d'un cinquième des budgets seront consacrés à l'augmentation, l'amélioration et l'adaptation de l'offre de plaines de jeux

sur le territoire de la Ville. Comme le précise **Ahmed EL KTIBI, échevin des Espaces verts** de la Ville de Bruxelles « *Augmenter, améliorer et adapter l'offre de plaines de jeux sur le territoire de la Ville, en particulier dans les zones de carence telles que le Pentagone, est une nécessité. En 2017, 220.000€ seront consacrés à la rénovation des engins et des terrains multisports existants mais aussi à l'agrandissement et à la création de nouveaux espaces pour les Bruxellois de tout âge.* ».

11. Contrats de quartier : En 2017, 7,4M d'euros seront investis dans le Contrat de Quartier Bockstael. Ce budget servira à la commande des travaux des Pocket Parks, du « speelbos » dans le parc L28A, d'une crèche francophone, de la rénovation de l'ancienne gare de Laeken, du réaménagement de la place Bockstael, d'une œuvre d'art, et beaucoup plus. Le chantier participatif du Pocket Park aux abords de l'ancienne gare débutera également en 2017. « *Dans le cadre du Contrat de quartier Jonction, le budget 2017 (2M d'euros) servira à l'achat des sites destinés à des projets comme la construction d'un espace co-accueillants et de logements, à finaliser la phase de conception de la nouvelle salle de sport Terre-Neuve et du parc urbain de la Jonction, au concours pour le projet 'Sixtunnels' et aux études ainsi que la mise à conformité des locaux situés sous la Jonction Nord-Midi (gare de la Chapelle)* », commente **Ans**

Persoons, Echevine des affaires néerlandophones, contrats de quartier et participation.

12. **Commerces** : « *Nos investissements pour redynamiser le centre de Bruxelles vont continuer. Par ailleurs, un budget complémentaire est prévu pour les illuminations de fin d'année et permettra de renforcer le parcours de commerces en lumières, et notamment d'équiper le boulevard Lemonnier et la rue Stalingrad de nouvelles installations lumineuses.* » commente **l'Echevine des Affaires économiques, Marion Lemesre.**

Par ailleurs, l'objectif du service horodateurs est l'achat de trois scan-cars, véhicules permettant d'augmenter l'efficacité et la fréquence des contrôles du stationnement sur les voiries. « *Ce nouveau système permettra d'une part de lutter contre la fraude ; et d'autre part de gommer les inégalités entre les automobilistes stationnés dans des grands pôles d'activité où les agents circulent plus fréquemment et ceux stationnés dans des ruelles moins contrôlées* »,

Les Recettes du budget extraordinaire

Les recettes prévues en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités s'élèvent à 54.5 millions d'euros ce qui porte la charge nette du budget extra à 66.099.562,00 €.

Le Collège a sélectionné plus particulièrement des projets en collaboration avec la Région, Beliris, et autres autorités (francophones et néerlandophones) afin non seulement de soulager les finances de la Ville mais surtout d'encourager l'élan solidaire entre les différents niveaux de pouvoir.

Afin de financer les dépenses d'investissements, la Ville contracte des emprunts. Le remboursement de ces emprunts et les charges d'intérêts qui y sont liés constituent les principaux composants des dépenses liées à la dette. **La dette de la Ville de Bruxelles représente moins de 8 % des dépenses totales.**

Par ailleurs, la Ville utilise une partie de ses réserves afin de concrétiser l'achat du terrain de son futur nouveau bâtiment administratif : le Brucity.

Conclusion

En conclusion, le budget 2017 offre plus que jamais une ambition marquée d'une Ville proche du citoyen, quel que soit son âge et sa situation socio-économique. La Ville de Bruxelles se veut, à travers son budget, porteur d'une politique d'ouverture, d'accompagnement et au service du citoyen. Un budget sain pour une Ville qui bouge.

Contact presse :

- Wafaa Hammich, attachée de presse au cabinet de Philippe Close, l'Echevin des finances :

Wafaa.hammich@brucity.be, tel : 0484/870.661.